

Affaires courantes

St. John's, à Terre-Neuve, comprennent très bien les politiques du gouvernement.

Le 9 février, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré à la Chambre que «Le Programme d'emploi d'été sera rééquilibré au niveau régional afin qu'il continue d'aider les étudiants dont les possibilités d'emploi ne sont pas trop prometteuses.» La vérité, c'est que ces coupes toucheront justement les régions où le taux de chômage est le plus élevé. Au moment où le gouvernement pousse de plus en plus le Canada. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La députée voudra bien poser sa question.

Mme Guarnieri: . . . le ministre ne pense-t-il pas qu'il est injuste de traiter les étudiants comme de la chair à canon, à propos d'une politique mal conçue et peu judicieuse et comment peut-il traiter les étudiants des régions les plus pauvres du pays avec une telle indifférence et une telle insensibilité?

Des voix: Bravo!

L'hon. Marcel Danis (ministre d'État (Jeunesse), ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, la députée dit que nous ne sommes pas sensibles aux besoins des régions du Canada où les étudiants ont le plus de problèmes. Je lui dirais que le programme Emploi d'été/Expérience de travail dont elle a parlé a été réorienté vers les régions qui en ont le plus besoin, comme Terre-Neuve, la région qu'elle a mentionnée. En 1988, ces régions ont bénéficié d'une augmentation de 90 p. 100 des fonds distribués dans le cadre de ce programme. Ces fonds augmenteront, ils ne diminueront pas. De plus, le taux de chômage des étudiants a diminué de plus de cinq points de pourcentage depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT E. HERBERT NORMAN

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui, dans les deux langues officielles, un rapport indépendant, commandé par le ministère des Affaires

extérieures, sur la loyauté de l'ancien diplomate canadien E. Herbert Norman.

L'auteur du rapport est le professeur Peyton Lyon, éminent politologue canadien. Les députés se souviendront que son mandat a été expliqué à la Chambre le 25 janvier dernier pendant l'étude des initiatives parlementaires.

Ses conclusions en ce qui concerne la loyauté de M. Norman envers le Canada sont sans équivoque et devraient dissiper tout doute qui pourrait subsister. Elles confirment que, en tant que fonctionnaire canadien distingué, Herbert Norman a toujours été loyal envers le Canada.

Les opinions exprimées dans ce rapport et la méthodologie utilisée sont celles du professeur Lyon.

* * *

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 137 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AUTORISATION DE TÉLÉDIFFUSER

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je crois que vous trouverez qu'il y a consentement unanime pour que soit présentée la motion suivante.

Que, pour faire suite à l'ordre de la Chambre du mercredi 28 mars 1990 concernant la séance plénière et les séances conjointes que doivent tenir les comités permanents sur la question des changements climatiques dans le monde, la télédiffusion des séances du forum soit autorisée et se fasse selon les principes et les pratiques établis par la Chambre des communes et les dépenses du forum soient assumées à même le total des fonds affectés au Comité de liaison pour les activités des comités permanents.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre consent-elle unanimement à ce que le ministre présente la motion?

Des voix: D'accord.